## DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE

Les délégations en cours de validité à la clôture de l'exercice 2015 :

En Euros	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé	Augmentation (s) réalisée (s) en 2015	Montant résiduel au 31/12//2015
Autorisation d'augmenter le capital avec maintien du DPS	24/06/2015 8 <sup>ème</sup> résolution	23/08/2017	Actions ordinaires : 10.000.000 € **		
			Titres de créance : 10.000.000 € **		
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS par offre au public	24/06/2015 9 <sup>ème</sup> résolution	23/08/2017	Actions ordinaires : 10.000.000 €	<b>N</b> 1/	10.000.000 € **
			Titres de créance : 10.000.000 €	Néant	10.000.000 € **
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS par placement privé	24/06/2015 10 <sup>ème</sup> résolution	23/08/2017	20% du capital social par an ***	Emission de 4.724.955 OCPP***	920.854,90 €
Autorisation d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et certains mandataires sociaux	24/06/2015 11 <sup>ème</sup> résolution	23/08/2018	10 % du capital social *	Attribution gratuite de 883.539 actions	6.053.566 actions *
Autorisation d'émettre des bons de souscription d'actions	08/11/2013 17 <sup>ème</sup> résolution	07/01/2016	10 % du capital social *	Néant	10 % du capital social *
Autorisation d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	08/11/2013 18 <sup>ème</sup> résolution	07/01/2016	30.000.000€	Néant	30.000.000 €
Autorisation d'augmenter le nombre de titres émis	24/06/2015 12 <sup>ème</sup> résolution	23/08/2017	15% du montant de l'émission initiale		15% du montant de l'émission initiale
Autorisation d'émettre des options de souscription d'actions	08/11/2013 22 <sup>ème</sup> résolution	07/01/2016	10% du capital social *	Néant	10 % du capital social *
Autorisation de réduction de capital	24/06/2015 7 <sup>ème</sup> résolution	24/12/2016	10 % du capital social	Non applicable	10 % du capital social

<sup>\*</sup> Par référence au montant du capital social lors de la 1<sup>ère</sup> mise en œuvre

\*\* Plafond global cumulé de 10.000.000 €

\*\*\* chaque OCPP donne droit à une action ordinaire de 0,10 euro de nominal

\*\*\*\* Sur la base de 20% du capital existant au 31/12/2015

\*\*\*\* Montant tenant compte des augmentations de capital ainsi que du nombre théorique d'actions nouvelles à émettre en cas d'exercice de l'ensemble des BSAR